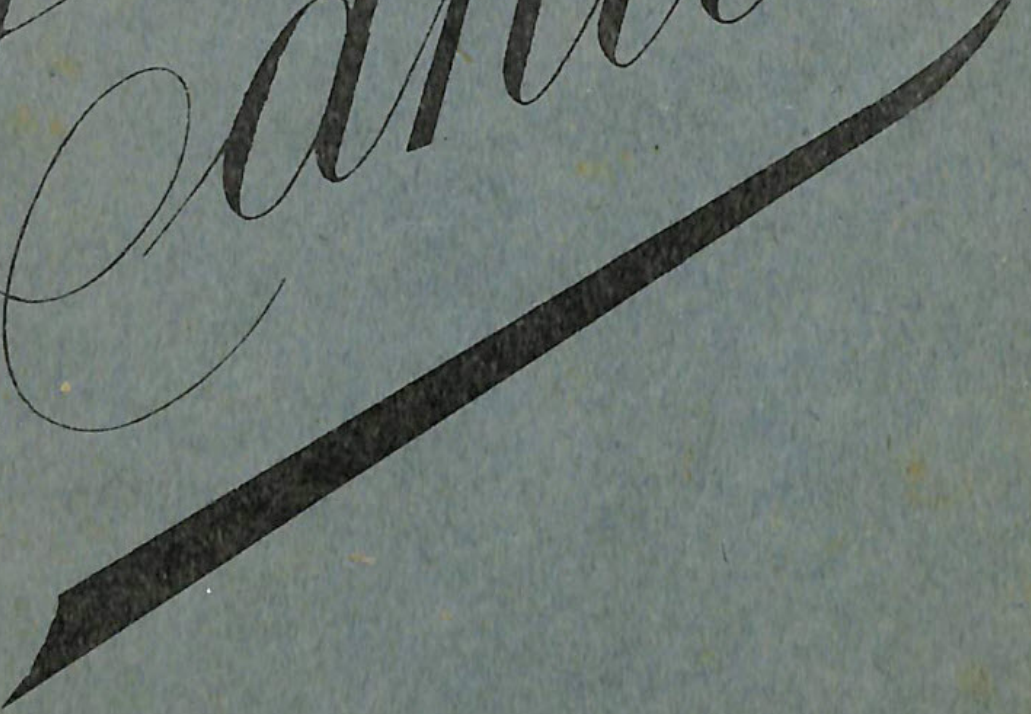


19
023

Cahier



Appartenant à N° 19

la délibération que les deux écoles n'en feront plus qu'une.
 En 1829 le Consistoire recevait une lettre du baron
 Cuvier annonçant un secours de 300 francs pour la création
 d'une classe normale d'enseignement mutuel dans
 laquelle les églises et les cantons voisins pourraient en-
 voyer des maîtres qui se formeraient à ce mode d'en-
 seignement. Cette école fondée en 1830, sous
 l'inspiration de M. Westre, installée dans sa maison
 (ancien temple) et dirigée par M. Brunier devint
 vite très prospère; tout à la fois école modèle et
 école normale, elle eut environ 300 élèves et la com-
 mune de St. Foy lui fit une subvention annuelle
 de 250 francs. En 1832, le Président du Consistoire gé-
 néral fut chargé par le Rôlet de remettre la médaille
 de bronze à M. Brunier.

Cette école paraissant probablement trop élevée
 pour beaucoup de familles, une école primaire élémen-
 taire se rouvrit, et en 1831, M. Delmas, quoique catholique
 en fut nommé l'instituteur par le Comité cantonal.
 Avec la loi du 28 juin 1833, M. Delmas devint insti-
 tuteur communal de St. Foy et reçut les enfants des deux cultes.
 En 1842 la Société chrétienne protestante de France,
 établie à Bordeaux créa une école gratuite à St. Foy.
 Le Consistoire par conséquent disposa en faveur de l'instituteur,

M. Dubois, élève de l'école normale de Bordeaux, de la maison de concierge, contiguë au temple, et la salle d'école était dans le local de M. Kestra.

M. Dubois se retira chez lui, à Paris, sur Dordogne, en 1844 et fut remplacé par M. Becker, en 1845, la Société chrétienne déclare qu'elle ne pouvait plus soutenir complètement l'école et un comité se forma pour s'en occuper. En 1844 les frères de la Doctrine chrétienne avaient établi à St-Joy une école privée. Le conseil municipal ainsi jusqu'au moment où l'instituteur communal, M. Delmas, n'ayant plus d'élèves dans son école jugea qu'il ne pouvait pas convenablement occuper en pure perte un local et recevoir un traitement; il donna sa démission. Par délibération du 14 décembre 1845 le Conseil municipal repoussait une école communale et subventionnait les écoles privées. Pour récompenser de vieux et utiles services il partageait la subvention entre les deux écoles catholique et protestante et l'école secondaire de St-Joyan.

Comme l'école des frères occupait une maison parfaitement appropriée et que le local communal se trouvait sans emploi, le Conseil municipal autorisa l'instituteur protestant, M. Becker, à y transporter sa classe; ce qui se fit pendant la vacance de 1845 à 1846.

Dans la séance du 29 mars 1852, le Consistoire général des, sans toutefois pouvoir s'affirmer, qu'en compensation de cette faveur, le loyer de la maison de l'instituteur communal fut révisé et attribué de préférence aux autres écoles. L'instituteur protestant occupa la salle de l'école communale jusqu'à la construction d'une salle d'école et d'un logement pour l'instituteur dans les bâtiments du temple, vers 1860 (Délibération du Conseil presbytéral du 1^{er} mars 1903)

À la rentrée des classes de 1851 une école de filles fut ouverte avec M^{lle} José Fosse, comme institutrice, elle fut installée, rue des Jardins, dans le chai de M. Benjamin Houbrot, pour 50 francs de loyer pendant quatre

Vous savez qu'en 1805 les demoiselles Bergeres établirent à M^{lle} Joy une pension protestante de jeunes filles. en 1825, M^{lle} Adam Elie Dupuy joignit à son côté une pension de jeunes filles qui obtint un grand succès. Madame Elie Dupuy, née Marie Dupuy, avait deux propriétés, à S. Indes et à la Nougnerde et se retirait ordinairement à S. Indes; née en 1770, elle avait l'ascendant de Pâge, et d'ailleurs sa personne en imposait, si on ajoute à cela une éducation au dessus de l'ordinaire, un talent d'artiste pour le dessin, une piété solide, quoiqu'un peu

(1) mais cela n'est vrai.

dehors, et l'on comprendra l'influence qu'elle exerçait sur les familles et sur ses élèves. Une de ses maîtresses, M^{lle} Cazalis, qui devint M^{me} Dellhorbe, continua la pension de Adam Despuy.

Le collég. florissant qui existait à St. Foy au XVIII^e siècle n'existait plus depuis la Révolution. Soucieux des intérêts du protestantisme dans la région, le Consistoire général dans sa séance du 30 mars 1813 constate que St. Foy n'a pu rien obtenir depuis la Constituante au sujet d'un établissement d'instruction publique et demande l'établissement d'une maison d'instruction pour les jeunes gens de la communion protestante.

En 1825, le vaillant pasteur Bocergade fonde un collég. protestant dans l'établissement qui s'élevait la place de coton de M^{lle} Lécia et pay et qui avait été autrefois le Couvent du Dame de la Foi. Une pléiade de professeurs distingués y jetèrent un vif éclat sur ce collég. qui rendit de grands services à la société et à l'église et suscita nombre de vocations pastorales. Cert. ain. professeurs dont plusieurs étaient ministres de Saint Evangile, comme les de Felice, les Wagner, les Cazalis, les Weiss firent leur conve. pour la prédication, le chant, l'administration de



Vous ajoutez M^{lle} Kmittel qui avait tenu son école de théologie à Strasbourg de 1791 à 1801. Elle fut probablement la première à être admise en 1831 à l'Université de Strasbourg et fut pasteur à Strasbourg le 10 mai 1831. Elle fut admise à l'Université de Strasbourg le 10 mai 1831.

Le 20. 4. 1831. Le pasteur J. S. Felder né à Strasbourg le 7. 12. 1791, et fut élu pasteur de St. Foy le 20. 4. 1831. Il fut élu pasteur de St. Foy le 20. 4. 1831. Il fut élu pasteur de St. Foy le 20. 4. 1831.

En 1832, l'église est comprise pour le Roy de 780 protestants
 Le Conseil de 627 protestants
 Total 1407
 En 1843 pour le Roy 950 protestants
 Le Conseil 502
 Total 1454
 En 1850 même chiffres

L'église M. Jean Daniel de Felice qui a été longtemps directeur du collège était né le 22 juillet 1805 à Friedrichsdorf, dans le Landgraviat de Hombourg - ls. Monts, près de Francfort sur le Main. En 1848 il fut nommé pasteur suppliant pour être admis dans la Société des veuves de pasteurs.

En 1847 une école préparatoire de théologie était annexée au collège.

Au point de vue de la population protestante de l'église le plus ancien document qui nous con-
 naissent depuis l'union des Eglises avec l'Etat date du 29 mois an XIII et adressé par le Consistoire de St. Joz au ministre de Cultes. Voici les renseignements que nous rapporte

Communes	Fidèles	Ann. de quantité religieuses	Communes	Fidèles	Ann. de quantité religieuses
Sainte-Joy	1500	Sainte-Joy	Ligueur	285	Ligueur
Saint-Antoine de Vivion	300	Saint-Antoine de Vivion	Marquignon	100	Ligueur
Saint-Mazare	220		La Roguette	30	
Saint-Philippe	95		Les Lèves	330	
La Roguette	500	La Roguette	Choumery-aquiel	20	Les Lèves
Saint-André	270		Diocaud	60	
Vincelles	600	Lynesse	Sainte-Croix	25	Lynesse
			Carlong	21	
			Appelles	230	
		Lynesse	800	Lynesse	
		Saint-Antoine de Doulaye	280		
		Saint-Quentin	153		



Chapitre XVI.

Le décret loi du 26 mars 1852 réorganisa les Eglises réformées; le suffrage universel présida à l'élection de tous nos corps constitués et les Consistoires particuliers prirent le nom de Conseils presbytéraux.

En 1853, M. Jay fut élu président du Consistoire en remplacement de M. Marche, démissionnaire, et M. Chaucherie fut élu secrétaire. A la séance du Consistoire du 26 nov. 1857, M. Jay expose qu'il cesser le saint ministère depuis 1827, que son âge et sa santé lui rendent l'exercice entier de ses fonctions bien difficile et bien pénible, il présente M. Auguste Grotz, comme son suffragant. A l'assemblée du Consistoire du 31 janvier 1858, lecture est faite d'une lettre de M. Grotz annonçant que l'église de Nîmes lui a adressé vocation. M. Grotz fut très regretté; il avait épousé une fille du vénérable pasteur Jacques Reclus.

M. Hamelle Jules, suffragant de M. Epard Marche d'Ygnac, devint suffragant de M. Jay et était originaire de Saint-Richaumont. Séance du Consistoire du 7 janvier 1859.

M. Pierre Loy, ancien pasteur au Flax, aujourd'hui
 aumônier au collège de St. Loy, directeur de l'école
 préparatoire aux études théologiques, annexée au
 collège, est nommé pasteur auxiliaire de l'église de
 St. Loy pour lui donner un témoignage d'affec-
 tion et pour le faire admettre dans la société des
 veuves et orphelins de pasteurs. M. Loy, homme
 très distingué, était né à Port. St. Loy, commune
 de St. Avert. du Bazac, le 26 octobre 1822. Son père
 avait été pasteur des ports de St. Loy.

Séance du Consistoire du 26 janvier 1860

Démission de M. Hamelle, suffragant de
 M. Jay, appelé à Mort (voir ci-dessus) et son
 remplacement par le pasteur de Lamouzie St.
 Martin, M. Jean Lucius Enjalbal, né à Lacaze
 (Coaraz) le 3 juillet 1824, consacré à St. Hippolyte
 du Fort le 10 nov. 1858.

Une place de 3^e pasteur est octroyée à St. Loy par
 décret du 15 avril 1863. M. Enjalbal est nommé
 à cette place. Dans la séance du Consistoire
 du 7 janvier 1863, M. Loy est accepté comme
 suffragant de M. Jay.

Par délibération du Conseil presbytéral de St. Loy,
 M. Pauvent, pasteur aux Bouchets, est accepté

Comme suffragant de M. Jay

À la séance consistoriale du 18 novembre 1866, M. Jay annonce qu'il désire prendre sa retraite. Le Consistoire considère que M. Jay a 68 ans révolus, qu'il a exercé les fonctions pastorales pendant 44 ans, 15 ans à Royan où il a été confirmé par ordonnance du 4 juin 1823 et 29 ans à St. Foy.

Le Consistoire, sur une délibération du Conseil presbytéral de St. Foy du 8 novembre 1866 accepte M. Pauvert comme pasteur de St. Foy en place de M. Jay.

M. Enjalbert est élu président du Consistoire de St. Foy dans la séance du 4 janvier 1867 et le titre de président honoraire est demandé pour M. Jay.

En 1869 M. Enjalbert est nommé pasteur à St. Étienne et il est remplacé par M. Ernest Moubren qui donne sa démission en 1879 pour cause de santé. Il est remplacé par M. Jean Lambert, pasteur à Bonlieu (Charente).

Comme président du Consistoire, M. Enjalbert fut remplacé par M. Moreat pasteur à La Roguette jusqu'en 1877. M. Moubren remplaça M. Moreat dans la présidence du Consistoire jusqu'en 1879. M. Laforgue, pasteur aux Briants, remplaça M.

SHPVD

Comme suffragant de M. Jay.

À la séance consistoriale du 18 novembre 1866, M. Jay annonce qu'il désire prendre sa retraite. Le Consistoire considère que M. Jay a 68 ans révolus, qu'il a exercé les fonctions pastorales pendant 44 ans, 15 ans à Royan où il a été confirmé par ordonnance du 4 juin 1823 et 29 ans à St. Foy.

Le Consistoire, sur une délibération du Conseil presbytéral de St. Foy du 8 novembre 1866 accepte M. Pauvert comme pasteur de St. Foy en place de M. Jay.

M. Enjalbert est élu président du Consistoire de St. Foy dans la séance du 4 janvier 1867 et le titre de président honoraire est demandé pour M. Jay.

En 1869, M. Enjalbert est nommé pasteur à St. Étienne et il est remplacé par M. Ernest Moubren qui donne sa démission en 1879 pour cause de santé. Il est remplacé par M. Jean Lambert, pasteur à Bonlieu (Charente).

Comme président du Consistoire, M. Enjalbert fut remplacé par M. Moreat, pasteur à La Roguette, jusqu'en 1877. M. Moubren remplaça M. Moreat dans la présidence du Consistoire jusqu'en 1879. M. Laforgue, pasteur aux Briants, remplaça M. Moubren à la présidence du Consistoire du 1^{er} avril 1879.

SHPVD

au 7 avril 1881 et M. Pauvert remplace à cette date M. Lefort jusqu'à sa retraite en 1903 et depuis lors jusqu'à la séparation des Eglises et de l'Etat la présidence fut dévolue à M. Gilard, pasteur à Lymance.

En 1885, le vénéré pasteur Jay mourut.

SHPVD

au 7 avril 1881 et M. Pauvert remplace à cette date M. Lefort jusqu'à sa retraite en 1903, et depuis lors jusqu'à la séparation des Eglises et de l'Etat la présidence du Consistoire fut dévolue à M. Gilard, pasteur à Lymance.

En 1885, le vénéré pasteur Jay mourut. Voici quelques extraits d'un article paru dans le *Heuguenot* du 1^{er} octobre 1886 ;

article qui avait d'abord paru dans le *Protestant* sous la signature de M. Linder Paris.

Le pasteur Lamine Jay est né à St-Denis le 17 fév. 1793. Il y est mort subitement le 27 juillet dernier... il a eu le privilège de conserver intactes toutes ses facultés intellectuelles jusqu'au dernier moment... Le pasteur Jay, son oncle paternel... était un lettré des plus forts.

Le jeune se prépara de bonne heure à la carrière pastorale, vers laquelle s'élevait un penchant irrésistible. Il fit ses premières études à la Faculté de Genève, après 1816. Il fut le témoin intéressé du mouvement religieux qu'on a appelé le Réveil.

Disciple fervent de Moïse, il ne tarda pas à s'éloigner de lui à cause de ses exagérations qui choquaient son bon sens naturel et la finesse de son esprit. Retourné en France, il occupa le ministère évangélique, d'abord dans la Dordogne, puis dans son pays natal... L'heure de la retraite étant venue, L. Jay n'eut garde

d'abandonner les devoirs du ministère national. Lorsque l'époque vint affliger ses amis, il ne savait pas leur refuser les consolations de sa prière...

Il n'était pas de ceux qui la recherchent effrénés, qui ont peu de libre examen, qui redoutent la chute de l'édifice sacré parce qu'on soumet au doute d'une

SHPVD

critique de ces leçons d'une vieille croyance. . . .
 « Non l'admission d'année dernière, lorsque la mort vint le frapper cruel-
 lement dans ses affections, en lui enlevant la Digne veuve de son frère,
 qui veillait avec tant de sollicitude sur lui depuis qu'il avait dû
 prendre sa retraite. Devant un nombreux auditoire. . . il affirma
 avec une haute éloquence, celle qui jaillit du cœur brisé mais croyant
 les profondes et consolantes vérités de la religion chrétienne. . . .
 de ce moment, la sagesse de ce bon et aimable vieillard alla en décroissant
 ses jambes lui refusaient presque tout service, mais . . . et sa constance
 ses sa gaieté, sa bonne humeur, son entrain . . . ses goûts littéraires
 étaient étendus. Il avait beaucoup lu, beaucoup voyagé. . . .
 et ses vers, le pasteur Jay était poète, et avait composé en français
 de son pays natal, des pièces qui sont malheureusement restées inédites,
 et aimait à en réciter des fragments à ses amis, et c'était un charme
 de l'entendre débiter avec sa bonhomie mêlée de fermeté ces compositions
 pleines de grâce et d'esprit du meilleur aloi.
 Ceux qui l'ont connu n'oublieront jamais les causeries intimes
 dans laquelle le bon et vénérable pasteur épanchait son âme, les
 conversations étaient sérieuses, il savait reprendre sans blesser, et tout
 au bien sans déclamer, ses consolations n'étaient pas banales, sa
 parole avait quelque chose de fin et de persuasif, l'expression de sa
 Amour-propre révélait à la fois sa vive intelligence et sa bonté nature.
 Tout en lui excitait la sympathie. Aussi ne craignons-nous pas d'être
 démenti en disant qu'il laisse des regrets unanimes.
 E. Paris.

SHPVD

TABLE DE MULTIPLICATION

2 fois	1 font	2
2 —	2 —	4
2 —	3 —	6
2 —	4 —	8
2 —	5 —	10
2 —	6 —	12
2 —	7 —	14
2 —	8 —	16
2 —	9 —	18
2 —	10 —	20

5 fois	1 font	5
5 —	2 —	10
5 —	3 —	15
5 —	4 —	20
5 —	5 —	25
5 —	6 —	30
5 —	7 —	35
5 —	8 —	40
5 —	9 —	45
5 —	10 —	50

8 fois	1 font	8
8 —	2 —	16
8 —	3 —	24
8 —	4 —	32
8 —	5 —	40
8 —	6 —	48
8 —	7 —	56
8 —	8 —	64
8 —	9 —	72
8 —	10 —	80

3 fois	1 font	3
3 —	2 —	6
3 —	3 —	9
3 —	4 —	12
3 —	5 —	15
3 —	6 —	18
3 —	7 —	21
3 —	8 —	24
3 —	9 —	27
3 —	10 —	30

6 fois	1 font	6
6 —	2 —	12
6 —	3 —	18
6 —	4 —	24
6 —	5 —	30
6 —	6 —	36
6 —	7 —	42
6 —	8 —	48
6 —	9 —	54
6 —	10 —	60

9 fois	1 font	9
9 —	2 —	18
9 —	3 —	27
9 —	4 —	36
9 —	5 —	45
9 —	6 —	54
9 —	7 —	63
9 —	8 —	72
9 —	9 —	81
9 —	10 —	90

4 fois	1 font	4
4 —	2 —	8
4 —	3 —	12
4 —	4 —	16
4 —	5 —	20
4 —	6 —	24
4 —	7 —	28
4 —	8 —	32
4 —	9 —	36
4 —	10 —	40

7 fois	1 font	7
7 —	2 —	14
7 —	3 —	21
7 —	4 —	28
7 —	5 —	35
7 —	6 —	42
7 —	7 —	49
7 —	8 —	56
7 —	9 —	63
7 —	10 —	70

SIGNES ABREVIATIFS DE L'ARITHMÉTIQUE

- moins :
- + plus :
- = égale :
- × multiplié par :
- : divisé par ou est à :
- :: comme :
- x nombre inconnu :